

Monsieur Bernard QUINTIN
Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur
Rue de la Loi, 2
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 30 avril 2025

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Objet : Préavis de grève concernant les membres de la Police Intégrée ainsi que l'AIG.

La **CGSP** organise une grève générale dans l'ensemble des services publics le mardi **20 mai 2025**. Cette mobilisation vise à dénoncer une série d'attaques frontales menées par le gouvernement Arizona contre les piliers de notre modèle social.

Vous trouverez donc, par la présente, le dépôt d'un préavis de grève **pour le mardi 20 mai 2025 qui démarre à minuit pour se terminer à 23h59**.

Ce préavis de grève permettra de couvrir tous les membres de la Police Intégrée (Police Locale et Police Fédérale) et de l'AIG, qui entendent faire usage de leur droit de grève conformément à l'art. 126 de la Loi du 7 décembre 1998 portant l'organisation de la police intégrée structurée à deux niveaux et de l'Arrêté Royal du 23 décembre 1998 visant l'exécution de celle-ci.

Il couvrira la **journée du 20 mai 2025** de sorte que seront également couverts les travailleurs qui commencent à travailler en pause le 19 mai 2025 au soir ou dont le travail en pause se termine dans la nuit du 20 au 21 mai 2025.

En l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, l'expression de notre considération distinguée.



Olivier NYSSEN,
Secrétaire général CGSP- ADMI-ALR-LRB.